

La municipalité







Des visites bénéfiques

L'année a été riche au niveau des agendas avec toujours dans l'idée de présenter nos divers projets et si besoin solliciter les intervenants pour l'attribution de subventions.

Nos rencontres ont été fructueuses :

- 57 000 € de DETR attribuée par Monsieur le Sous-Préfet pour l'extension du groupe scolaire.
- 9 000 € attribués par la Sénatrice Cécile Cukierman (groupe scolaire).
- 10 000 € alloués par Evelyne Rivollier,

Sénatrice, pour la mise en accessibilité de la Mairie.

- 7 000 € accordés par le Sénateur Maurice Vincent pour les travaux de l'Espace Lumière.
- 72 000 € attribués par nos conseillers Départementaux sur l'enveloppe territorialisée pour les travaux du secteur de Concillon/Four à Chaux.

Notre rencontre avec J.-Michel Merle Président de la Communauté de Communes

Forez-Est, a été très bénéfique. En effet, après avoir fait le tour de la commune pendant lequel nous avons bien évidemment évoqué les sujets économiques, nous lui avons présenté le projet de la salle de sport près du collège qui a retenu toute son attention. Il nous a proposé d'inscrire cette réalisation dans le cadre des projets structurants de la CCFE (enveloppe de 4,5M€ d'allouée par le conseil départemental à la CCFE sur la période 2018/2021).

Le Maire, Gilles DUPIN

Une concertation régulière avec la population

L'année a également été marquée par une multitude de réunions sur les différents chantiers que nous avons lancés : le Plan Local d'Urbanisme (PLU), l'Etude et Aménagement Globale du Bourg (EAGB), les différents diagnostics réalisés sur la commune, les rencontres avec nos partenaires de la Communauté de Communes de Forez-Est (CCFE), Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), Institut Universitaire de Technologie (IUT)... sans oublier les réunions publiques avec des échanges riches et très fructueux.



SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Suite au dernier contrôle des installations d'assainissement non collectif réalisé début 2016, 45 se sont révélées non conformes. Nous avons donc organisé le 16 mai, en collaboration avec la Société d'Aménagement Urbain et Rural (SAUR), une réunion publique pour présenter aux propriétaires concernés une possibilité de subvention par l'agence de l'eau Loire Bretagne pouvant atteindre 5 100 €.

A la suite de cette réunion, 12 personnes se sont inscrites en Mairie. La SAUR, chargée de gérer les demandes a eu un retour leur signifiant que l'agence venait de bloquer les subventions. Heureusement, depuis cette note, l'agence de l'eau qui avait bloqué les aides, dans l'attente d'une décision de justice, vient de reprendre l'instruction des dossiers. Si votre installation a été diagnostiquée non conforme, il vous est encore

possible de déposer une demande de subvention en Mairie.

Enfin, les propriétaires non éligibles à la subvention et souhaitant tout de même mettre leur installation en conformité peuvent venir se faire connaître en Mairie. Cela dans le but, de réaliser un appel d'offre groupé afin de bénéficier d'un meilleur prix.

Christophe LAMURE







Edito



Chères Balbignoises, chers Balbignois,

En ce début d'année 2018 que je vous souhaite particulièrement riche et agréable pour vous et à ceux qui vous sont proches, je me retourne sur 2017 afin de faire le traditionnel bilan.

Le premier constat est que cette année 2017 a résolument

été axée sur le changement et la reprise des investissements (nous sommes d'ailleurs bien en avance par rapport à notre plan de mandat que nous vous avons présenté en 2015).

Vous découvrirez également à l'intérieur de ce document les grands projets pour 2018.

Les changements

- Au niveau National avec un nouveau Président et une nouvelle majorité à l'Assemblée
- Au niveau de notre intercommunalité avec l'intégration de notre commune à la communauté de Communes Forez/EST *
- Au niveau du personnel (DGS (Directeur Général des Services), responsable des services techniques, personnel administratif)*
- Au niveau du bureau municipal avec le remplacement de Michèle Garnier par Eric Galichet au poste d'adjoint, et du remplacement d'Alain Boigne par Alain Beraud en tant que conseiller municipal.

Les principaux investissements réalisés en 2017

- Mise en route de la STEP (Station de Transfert d'Energie de Pompage) : 1,4M €
- Mise en séparatif des réseaux Concillon, Four à Chaux et changement des canalisations de l'alimentation en eau : 550 000 €
- Travaux de finition des voiries dans le même secteur : 450 000 €
- Agrandissement du groupe scolaire : 330 000 €
- Travaux voirie, bâtiments : 200 000 €
- Acquisition désherbeuse thermique et matériel divers : 100 000 €

Tous ces investissements ont pu être réalisés grâce à une gestion rigoureuse et aux nombreuses subventions que nous avons obtenues.

Vous trouverez dans les pages suivantes tous les renseignements et photos nécessaires au complément de votre information et vous aurez confirmation que notre action ne s'est pas arrêtée à ces quelques réalisations. Toutes les générations ont été au cœur de nos préoccupations.

En effet, comme les années précédentes, le Conseil municipal a œuvré tout au long de cette année dans tous les domaines de sa compétence afin d'essayer d'améliorer le cadre de vie de l'ensemble des Balbignoises et des Balbignois et ainsi préparer notre commune pour les générations futures.

Nos trois délégués à la communauté de communes Forez-EST CCFE n'ont pas non plus manqué de travail dans les commissions dans lesquelles ils siègent et ils ont porté haut et fort les exigences de Balbigny. Balbigny y sera d'ailleurs en bonne position dans l'exécutif depuis l'élection d'Eric Galichet, en remplacement du Sénateur Jean-Claude Tissot comme 3ème vice-Président de la CCFE.

Que tous les acteurs, élus et bénévoles, ayant contribué au dynamisme de la commune soient ici remerciés pour leur investissement et leur dévouement.

Mes remerciements s'adressent également aux commerçants, artisans et industriels qui malgré une conjoncture difficile donnent le maximum pour que notre belle commune continue à se développer.

Je profite de ces quelques lignes pour vous adresser chères Balbignoises et Balbignois tous mes vœux pour 2018 et je vous invite à la cérémonie des Vœux le Vendredi 12 Janvier à 19H30 la salle Paul Cabourg.

Le Maire, Gilles Dupin

Sommaire

02La Municipalité
03 Edito
04 & 05 Environnement durable
06 & 07 Economie
08 Finance
09Personnel communal
10 à 13 Cadre de Vie
14 & 15 Vie associative
16 & 17Vie scolaire
Jeunesse Expression libre
18 & 19Culture - Tourisme
20Action Sociale - Jeu
21 Etat Civil
22Infos pratiques Démarches administratives
23Cap sur 2018
24Flashback
sur le plan de mandat



Eric GALICHET, 3ème vice président à Forez-Est

Félicitations à Éric Galichet qui a été élu 3ème vice-président le mercredi 8 novembre à la communauté de communes de Forez-Est. Il est en charge de l'environnement et du développement durable (contrats de rivières) à la place de Jean-Claude Tissot, élu sénateur le 24 septembre dernier.

Le Maire, Gilles DUPIN

Environnement • Développement durable



opérationnelle et aux normes

Après un long travail d'études, de consultations, d'enquêtes publiques, de signature de marchés et de travaux qui se sont étalés sur une année, notre nouvelle station a pu être mise en route début septembre. Une période de trois mois d'essais pour validation nous est imposée par les services de contrôle de l'Etat (la police de l'eau). Les finissions devraient être effectives en début d'année et nous ne manquerons pas d'organiser ensuite une journée porte ouverte. Cette visite aura pour objectif de présenter le fonctionnement, le plan de recyclage des boues. et le budget nécessaire à cet investissement et au fonctionnement (1,4 millions d'euros).

Le Maire. Gilles DUPIN

Eclairage public

La commune dispose d'un parc d'éclairage public de 694 points lumineux dont 150 utilisent encore des lampes contenant du mercure. Une campagne de remplacement a commencé il y a déjà deux ans et elle va encore se poursuivre sur 3 années. Ces lampes d'ancienne génération très énergivores sont remplacées par des lampes à LED. Cette dernière technologie, outre les grosses économies d'énergie permet une meilleure gestion des zones à éclairer (on éclaire uniquement la zone concernée et pas le ciel). Elle présente une alternative intéressante à l'extinction totale la nuit en permettant une diminution de l'intensité lumineuse que l'on peut programmer (en durée et en intensité) lampe par lampe.

Christophe LAMURE



Zéro pesticide

Depuis quelques mois vous êtes nombreux à vous plaindre de la présence d'herbes folles dans les espaces publics du village. Il va falloir vous accommoder de cette nature. En effet, malgré le gros travail fourni par les agents et l'investissement dans du matériel de désherbage sans produit chimique, il est impossible d'obtenir les mêmes résultats qu'auparavant. Avec l'entrée en vigueur de la loi Labbé depuis le 1er janvier 2017, les

communes ne peuvent plus utiliser de pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries. Cette règle s'applique aussi aux cimetières.

Pour se convaincre de l'intérêt de cette Loi pour notre santé, nous vous invitons à lire ce communiqué de presse : "Afin d'évaluer l'exposition des français au glyphosate, l'Association Générations Futures a analysé les urines de 30 personnes d'âges et sexes variés, entre 8 et 60 ans, habitants en ville et à la campagne, à l'alimentation variable, biologique ou non, végétarienne ou non. Résultats, 100 % des échantillons analysés contenaient du glyphosate et 96,66 % des concentrations étaient supérieures à la concentration maximale admissible pour un pesticide dans l'eau de 0,1ng/ml.

Vous pouvez consulter le détail de cet article sur le lien suivant :

https://www.generations-futures. fr/wp-content/uploads/2017/04/ CP060417 qlyphosateFinal.pdf

Eric GALICHET



Machine à eau chaude

Depuis le 6 juillet, les services techniques disposent d'un véhicule électrique équipé d'une désherbeuse thermique.

Les agents techniques ont eu une présentation du véhicule et une formation pour une première prise en main.

Eric GALICHET

Préservation de la qualité de l'eau potable : tous concernés !

CONTRAT DE CAPTAGE: UNE DEMARCHE D'ANIMATION COLLECTIVE POUR PRESERVER UNE RESSOURCE LOCALE

La commune de Balbigny à la particularité de posséder sa propre ressource en eau potable. Situés au lieu-dit « Chassagny », les trois puits de captage sont alimentés par une aire de 1 640 ha, répartis sur les communes de Balbigny, Pouilly-les-Feurs, Néronde et Bussières.

Afin de préserver et d'améliorer la qualité de la ressource en eau distribuée sur la

commune, la municipalité de Balbigny met en place depuis plusieurs années avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, des actions d'accompagnement et de sensibilisation auprès de différents publics (collectivités, agriculteurs, particuliers...) situés sur l'aire d'alimentation de captage, pour adopter des pratiques plus favorables à la qualité de l'eau.



LES AGRICULTEURS MOBILISES EN FAVEUR DE LA QUALITE DE L'EAU

Un accompagnement des agriculteurs est mis en place pour réduire l'utilisation des engrais et produits phytosanitaires pour limiter les risques de pollution par les nitrates et les pesticides dans la ressource en eau. C'est le cas de Christian BRUEL, éleveur à Balbigny qui s'est engagé dans ces actions :

« Je fais partie des agriculteurs concernés par l'aire de captage de Balbigny avec des parcelles situées à proximité des puits de Chassagny. Je me suis donc investi dès 2012 dans les actions proposées en souscrivant à des Mesures Agroenvironnementales pour réduire l'utilisation des engrais azotés sur mes parcelles, que je poursuis aujourd'hui par de nouvelles mesures pour la réduction des pesticides. J'ai aussi bénéficié d'analyses sur mes cultures pour mieux gérer ma fertilisation en apportant seulement l'engrais dont les plantes ont besoin, ce qui permet de limiter les pertes de nitrates vers la ressource en eau et ce qui représente une économie d'engrais pour l'exploitation ».



LES PARTICULIERS ET JARDINIER AMATEURS SONT AUSSI CONCERNES

Les agriculteurs ne sont pas les seuls à être concernés par ces problématiques de qualité d'eau. L'utilisation de désherbants chimiques par les particuliers et les jardiniers amateurs peut aussi être une source de pollution de la ressource en eau. Suite à la projection du film « Le potager de mon grand-père » qui a eu lieu le 15 décembre au cinéma de Balbigny, la commune va organiser au printemps **des ateliers jardinages sans pesticide** animés par l'association CILDEA (Centre d'Initiatives Locales pour le Développement de l'Emploi et des Activités) qui gère « Le jardin d'Astrée » à St-Etienne-le-Molard. Ces ateliers vous seront proposés **les mercredis 28 mars et 25 avril après-midi** sur inscription préalable, et se dérouleront en partie **sur les jardins familiaux de Balbigny.** Pour vous inscrire et pour plus de renseignements sur le contenu de ces ateliers thématiques vous pouvez contacter : Mme. Marjorie TISSOT au 04 77 89 37 92.



Partenariat avec l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Roanne



Deux étudiants de l'IUT de Roanne (Katia Leborgne et Louis Lecaule) ont réalisé pour le compte de la commune, une étude socio-économique orien-

tée sur les habitudes d'achat et de consommation de la population. Cette enquête était inscrite dans le cadre de notre partenariat avec l'IUT de Roanne et leur a permis de valider leur stage de fin d'étude.

Le résultat de cette analyse a été présenté en réunion publique. Il va servir de socle aux décisions et actions que porte le comité technique. Au total, ce sont 13 axes d'amélioration qui se dégagent et qui devront être travaillés en parallèle.

Dans la continuité de cette étude et toujours dans le cadre du partenariat avec l'IUT, 5 étudiants vont réaliser un projet tutoré de septembre 2017 à avril 2018. Encadrés par un enseignant chercheur, ils travailleront sur un ou plusieurs sujets pour Balbigny.

Nous les avons mandatés autour de 2 thèmes :

- le support aux actions suite à l'étude socio-économique
- une aide auprès de l'UCAB (Union Commerciale Artisanale de Balbigny) pour l'organisation de leurs manifestations.

Nous espérons dans l'avenir étendre notre partenariat avec l'IUT de Roanne à d'autres départements que le département Gestion des Entreprises et Administrations.

PS : Katia et Louis ont reçu les félicitations de leurs enseignants pour la qualité de leur travail et sont sortis majeurs de leur promotion. Nous les remercions et leur souhaitons une belle réussite pour la suite de leur parcours.

Jérôme BOULOGNE

Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Bussières

L'Association des Handicapés Adultes des Montagnes du Matin (ADHAMA) a été créée par des parents et des proches de personnes en situation de handicap au début des années 80. Son secteur d'implantation est le nord-est du département de la Loire. Son siège social est domicilié à BUSSIÈRES.

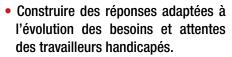
Son but est de « promouvoir et de gérer tous établissements spécialisés pour enfants ou adultes handicapés physiques ou mentaux. de leur permettre d'accéder au monde du travail et de faciliter leur insertion sociale ».

L'association a le projet de permettre le développement de nouvelles activités à caractère professionnel pour élargir l'offre de parcours aux travailleurs handicapés

L'ADHAMA a ainsi travaillé à identifier les solutions à mettre en œuvre au sein de l'Esat « Créations » et celles à renforcer avec l'environnement pour :

Garantir les droits des usagers et en particulier la pré-

vention, la sécurité des personnes et la gestion des risques liés à la situation de vulnérabilité des personnes accompagnées.





Afin de favoriser l'émergence d'un rôle d'acteur économique et social chez le travailleur handicapé, une nouvelle implantation permettrait d'inscrire l'établissement dans un territoire économique porteur d'opportunités.

sur une parcelle chemin de Chanlat à BALBIGNY, à quelques centaines de mètres de la gare SNCF et de la gare routière.

Le Directeur, M. LOPEZ



Prêt à toux zéro

La Communauté de Communes de Forez-Est soutient ses artisans et commerçants en leur proposant un prêt à taux zéro pouvant aller jusqu'à 6 200 € sur 4 ans (sans fais, sans intérêts et sans garantie). Les critères d'éligibilités sont les suivants :

- Etre artisan ou en profession paramédicale
- Etre commerçant (hors service en agence)
- Réaliser un investissement pour une création, une reprise ou un développement d'activité, hors acquisition de véhicules de tourismes et murs/foncier

• Mobiliser un prêt bancaire complémentaire et avoir un apport personnel.

Si vous répondez à ces critères et êtes intéressés par ce prêt alors n'hésitez pas à prendre contact avec « Initiative Loire ». Cet organisme pourra vous accompagner dans vos démarches.

CONTACTS:

Céline VEGLIA, 07 82 08 65 24, Pôle développement territorial 04 77 28 29 30,





Cathia BLANCHARD

DI environnement:

La société DI Environnement a répondu à l'appel d'offre lancé par la SNCF, puis a effectué des essais de déconstruction de matériels ferroviaires au deuxième semestre 2016. Ces essais ont ensuite été validés par la SNCF.

En juin la société ferroviaire donnait son accord de principe pour rouvrir l'embranchement avec le site.

Une réunion a eu lieu le 17 juillet à Montélimar, un calendrier a été élaboré pour l'étude de la modification des installations à l'intérieur du site pour accueillir cette nouvelle activité.

Courant septembre DI Environnement informait la CCFE et la commune qu'il installait son activité en Bourgogne.

René PADET

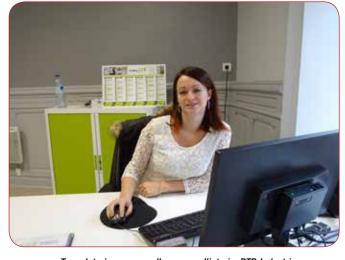
Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans*



NOUVEAU • Presse • «Chez Marsal »



Restaurant • « La Pause »



« Toma Interim » • nouvelle agence d'interim BTP-Industrie



Victoria ROCHE • nouvelle osthéopathe

*Si vous êtes un nouveau commerçant et que vous souhaitez apparaître dans le prochain bulletin municipal, merci de venir vous signaler en Mairie

Un chiffre clé : la CAF, Capacité d'Autofinancement Nette*

Subventions attribuées pour les futurs travaux

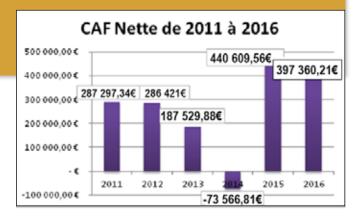
SUBVENTIONS ATTRIBUEES	MONTANT			
AMENAGEMENT CENTRE BOURG ET RUE CONCILLON FOUR A CHAUX				
 Enveloppe voirie Communauté de Communes de Forez-Est 	48 960,00 €			
• Enveloppe territorial du conseil départemental	76 380,00 €			
 Subvention Conseil régional Aménagement du centre bourg 	57 000,00 €			
EXTENSION GROUPE SCOLAIRE				
Enveloppe parlementaire CUKIERMAN (sénatrice)	9 000,00 €			
Communauté de commune Forez-Est	30 359,00 €			
• Etat	75 000,00 €			
ESPACE LUMIERE				
Conseil Régional	41 000,00€			
 Enveloppe parlementaire Maurice VINCENT (sénateur) 	7 000,00 €			
BATIMENTS COMMUNAUX				
Enveloppe de solidarité du conseil départemental	4 970,00 €			
MATERIEL ALTERNATIF ZERO PESTICIDE				
Subvention Agence de l'Eau Loire-Bretagne	8 000,00€			
ECOLE NUMERIQUE				
 Subvention de l'Etat pour acquisition de tablettes (montant maximum) 	4 000,00 €			
MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE				
 Enveloppe parlementaire Mme RIVOLLIER (Sénatrice) 	10 000,00 €			

Dotations de ces 5 dernières années

Nous constatons une baisse des dotations de l'Etat de 70 000 € entre 2015 et 2016. Cette baisse se poursuit sur l'année 2017 avec une baisse attendue du même ordre (-70 000 € entre 2016 et 2017)

ANNEE	CHAPITRE	MONTANT	%
2012	74 - Dotations et participations	872 719,96 €	
2013	74 - Dotations et participations	716 115,29 €	-17,94%
2014	74 - Dotations et participations	771 596,59 €	7,75%
2015	74 - Dotations et participations	803 209,54 €	4,10%
2016	74 - Dotations et participations	732 277,43 €	-8,83%

Les finances de la commune



Budget global de la commune pour l'année 2016

DEPENSES FONCTIONNEMENT 2016	
Chapitre	Montant
011 - Charges à caractère général	618 231,73 €
012 - Charges de personnel	956 321,25 €
014 - Atténuations de produits	204 351,99 €
65 - Autres charges de gestion courante	320 286,61 €
66 - Charges financières	26 596,79 €
TOTAL	2 125 788,37 €

RECETTES FONCTIONNEMENT 2016	
Chapitre	Montant
013 - Atténuation de charges	41 791,30 €
70 - Produit des services	119 197,47 €
73 - Impôts et taxes	1 385 761,90 €
74 - Dotations et participations	732 277,43 €
75 - Autres produits de gestion courante	125 952,17 €
77 - Produits exceptionnels	189 903,64 €
TOTAL	2 594 883,91 €
*La capacité d'autofinancement nette = recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement - remboursement du capital de la dette.	CAF BRUTE 469 095,54 € Remb emprunts 71 735,33 € CAF NETTE 397 360,21 €

Taux taxes directes locales

TAXE	2017	2016	2015	2014	2013
Taxe d'habitation	17,02%	17,02%	17,02%	15,33%	14,92%
Taxe foncière bâtie	12,22%	12,22%	12,22%	11,02%	10,73%
Taxe foncière non bâtie	29,42%	29,42%	29,42%	26,50%	25,79%
CFE	19,36%	19,36%	19,36%	19,36%	18,84%

Eric GALICHET

Le personnel communal



Jocelyne FRECHET, nouvelle DGS (Directeur Général des Services)

Le 15 novembre dernier, Jocelyne FRECHET, a pris officiellement la suite

de Thibault LACARELLE, en tant que DGS (Directeur Général des Services). Diplômée d'un DUT de Gestion des Entreprises et Administrations ainsi que d'un DU de prévention des risques, Jocelyne a d'abord occupé un poste de secrétaire de direction dans un

centre de soins infirmiers à domicile pendant 10 ans. Puis, après avoir réussi son concours de rédacteur territorial, elle a pris de nouvelles fonctions en tant que responsable d'un groupement au SDIS42 (Service Départemental Incendie et Secours) de Saint-Etienne durant une année et demie. Ensuite, Jocelyne a souhaité revenir aux sources, dans la région roannaise dont elle est originaire. Ainsi, depuis 2010, elle était secrétaire de mairie à la commune de Saint-Vincent de Boisset. Femme active, mariée et maman de deux enfants, elle souhaite désormais donner un nouvel élan à sa carrière et relever un nouveau challenge. Nous lui souhaitons la bienvenue à Balbigny!

Cathia BLANCHARD

Nouvelles modalités pour la Carte Nationale d'Identité (CNI)

Après les passeports, c'est au tour de la CNI de devenir biométrique.

Depuis le mois de mars 2017, les cartes nationales d'identité sont traitées de la même façon sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes. Balbigny fait partie des 27 communes Ligériennes qui sont équipées

d'un dispositif de recueil permettant de répondre aux demandes de création et de renouvellement.

La commune a fait le choix d'employer une personne (Angélique Magnier) en CUI (Contrat Unique d'Insertion) pour répondre aux besoins de ce service. Nous avons largement dépassé les 1200 documents traités dans nos bureaux, avec un délai largement inférieur à l'ensemble des communes proposant ce service.

Le Maire, Gilles DUPIN

Réussite de nos agents

Dans le cadre d'une formation professionnelle et beaucoup d'investissement personnel, Adeline Renaud a obtenu le BAFD (Brevet d' Aptitude aux Fonctions de Directeur) et Linda Gherabba le BAFA (Brevet d' Aptitude aux Fonctions d' Animateur). Félicitations à toutes les deux !







Missions de notre ASVP, Jocelyne Rodak



Depuis le mois de mars, Jocelyne Rodak est assermentée pour assumer la mission que nous lui avons confiée.

A savoir : le respect de la zone bleue. La commune avait dès 2008 fait le marquage au sol sans avoir le personnel habilité pour faire respecter cette mission. Suite à une concertation avec nos commerçants, nous avons décidé de franchir

le pas en verbalisant les véhicules ventouses et donc de favoriser le turnover du stationnement. Si des véhicules sont immobilisés depuis un certain temps une mise en fourrière peut être demandée. Jocelyne Rodak a également en charge de lutter contre la dépose des déchets sauvages. Dans cette mission, elle prépare un dossier établissant des preuves et verbalise en étroite collaboration avec les services de gendarmerie. (Quelques 25 constats ont été établis à ce jour)

Notre ASVP gère les marchés du lundi et du samedi, assure la sécurité lors des rentrées des écoles et aux abords de celles-ci, établie les arrêtés de voirie (travaux, déménagements....), elle peut également accompagner le Maire ou un de ses adjoints pour la vérification et la conformité des travaux d'urbanisme.

Le Maire, Gilles DUPIN

Départs et arrivées des agents :

Ils sont partis:

Départs des agents

- Cindy Fauron
 à Roanne Aglo service instruction
- Thibault Lacarelle DGS à Feurs
- Marie Goutallier à Montbrison

Départs en retraite

- Gérard Guillaumin Plâtrier peintre
- Roland Carbon Maçon polyvalent











Ils sont arrivés :

Nouveaux agents au service technique

- Jean-Luc DUCREUX, plâtrier peintre
- Rémi PONCHON, en contrat d'avenir aux « espaces verts »
- Emmanuel LACROIX, en apprentissage « espaces verts »

Nouvel agent au service scolaire

Mégane ABACHIN, en emploi d'avenir

Nouveaux agents au service administratif

- Jocelyne FRECHET, DGS
- Angélique MAGNIER, en CUI, pour les passeports et les CNI
- Cathia BLANCHARD, en CDD

Françoise DUFOUR

Des travaux pour améliorer votre cadre de vie



- 1 Aménagement carrefour rue Concillon
 - 2 Marquage Four à Chaux
 - 3 Statue de la République
 - 4 Dents de requin rue du Nord
 - 5 Marquage Four à Chaux
- 6 Rue du Four à chaux
- 7 Extension du groupe scolaire
- 8 Piste cyclabe rue de Concillon
- 9 Massif place Frédéric Langlade

Projet structurant

Une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'enveloppe pluriannuelle sur les projets structurants pour démarrer le projet de 2ème salle de Sport.

Espace Lumière

Il y a un projet d'aménagement pour la salle « Espace Lumière », avec notamment l'isolation du bâtiment, la modernisation du chauffage et sa mise en accessibilité. Les travaux doivent se réaliser en 2018. Nous sommes aidés par une subvention de la région Auvergne Rhône-Alpes, mais également par une enveloppe parlementaire et une participation de l'association ABCinéma.

Salle Concillon

En 2018, la Salle Concillon sera rénovée. Les travaux de rénovation concerneront les plafonds, les murs et le carrelage, mais il y aura aussi la poursuite du renouvellement du matériel. Une nouvelle grille de tarification est actuellement à l'étude.

René PADET

Préserver et améliorer votre cadre de vie

Aménager Balbigny pour l'avenir

PLU • Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), a été arrêté au conseil municipal du 12 décembre, après un long travail en commission et avec le cabinet d'urbanisme « Réalités », les services de l'Etat, les services techniques du conseil départemental et le service instruction de la communauté de communes de Forez-Est. Plusieurs réunions avec les personnes publiques associées (élus et techniciens) ont permis d'ajuster nos exigences définies dans notre projet d'aménagement de développement durable avec celles de la réglementation. Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Loire Centre non approuvé par le Préfet et les incertitudes d'aménagement de la ZAIN nous ont considérablement retardés. Il reste maintenant la consultation des services de l'Etat (4 mois), l'enquête publique (2 mois), la prise en compte du rapport du commissaire enquêteur et enfin le contrôle de légalité pour une approbation du PLU prévue à l'automne 2018.

EAGB • Etude d'Aménagement Globale du Bourg

Soucieux d'améliorer le cadre de vie de la commune, une Etude d'Aménagement Globale du Bourg a été conduite depuis deux ans avec le Conseil Général de la Loire et un cabinet d'étude spécialisé. Elle avait pour objectif d'établir un plan d'action pour les années à venir. Au cours de nombreuses réunions et d'ateliers avec la population, plusieurs projets se sont dégagées :

- La requalification du centre bourg (voir encart p.12)
- L'entrée nord de la commune : sécuriser la traversée voies douces au niveau du pont Lachat et identifier le lien de la commune avec les espaces naturels des bords de Loire.
- La rue de l'industrie : sécuriser les déplacements voies douces, identifier une aire de covoiturage et embellir les abords de la zone artisanale.

D'autres aménagements seront possibles à plus longue échéance, dont celui des bords de Loire (site ancienne laiterie) qui ne peut être porté par la commune seule. Certains quartiers seront confiés à des aménageurs privés ou bailleurs sociaux. Des orientations d'aménagement sont traduites dans le PLU.

La Place Langlade en cours d'aménagement :

Les Prunus malades ont dû être coupés. Pour supprimer l'effet couloir de la rue de la République, nous avons choisi, en collaboration avec le service technique de la Mairie, de planter deux arbres (Frène Rainbood et Albizia arbre à soie) de port élancé et offrant d'ici quelques années, une ombre agréable. Le couvert végétal aux feuillages et floraison variés est adapté à la suppression des herbicides et au réchauffement climatique. La cabine téléphonique sera transformée en cabine à livres et du mobilier urbain sera rajouté pour faire de cette place, un lieu propice à la flânerie à proximité des bords de Loire.

Joëlle LYONNET

Entretien des trottoirs

À qui incombe l'entretien du trottoir qui se trouve devant chez vous ?

Contrairement à bien des idées reçues, l'entretien des trottoirs et du caniveau, devant chaque domicile, est à la charge des riverains. Cela concerne notamment le nettoyage et le désherbage afin de permettre le passage des piétons en toute sécurité et l'écoulement des eaux le long des fils d'eau.

Le mauvais entretien des trottoirs peut engendrer des troubles de voisinage, voire des accidents. Les occupants des immeubles bordant le trottoir sont tenus de laisser cette voie publique libre aux allers et venues des passants. Ils ne peuvent ni y planter des arbres, ni y déposer des matériaux et ordures. Le maire est habilité à fixer par arrêté réglementaire les heures de dépôt des poubelles et les jours d'enlèvement des objets encombrants.

Concernant le déneigement, les riverains sont généralement tenus de casser la glace, de déneiger, de balayer la neige au droit de leurs propriétés. Ils peuvent également jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas, pour permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux (Code des collectivités territoriales).

Toute négligence est susceptible d'entraîner la responsabilité du propriétaire ou du locataire riverain.

Eric GALICHET

Requalification du centre bourg

Améliorer le cadre de vie, c'est faciliter et sécuriser les déplacements, se mettre aux normes d'accessibilité et inviter les personnes de passage à s'arrêter afin de profiter des services et loisirs de la commune. Il est donc prévu de :

- Sécuriser les abords de la traversée de bourg par la RD1082 : Deux plateaux traversants seront aménagés au niveau de la rue Paul Bert et de la place de la Libération. Des marquages au sol viendront souligner une zone de circulation limitée à 30 km/h (de la rue Claude Pilaud à la rue Pasteur). Des arrêts minutes remplacent les anciens emplacements des arrêts de bus et ces derniers sont quant à eux désormais situés au pôle multimodal.
- Améliorer les déplacements dans le secteur de l'église et place Déjoyaux : une nouvelle rue sera créée le long de la voie ferrée entre la place du 19 mars et la rue des Jardins. Les places de stationnement seront réorganisées mais leur nombre restera sensiblement identique. Le parvis de l'église sera réservé aux piétons. L'accès véhicules sera réservé aux services funéraires et aux secours.
- Valoriser les espaces publics: le parvis de l'église sera agrémenté de nouveaux espaces verts, des aménagements ponctuels sur la place de Verdun et la place de la Libération viendront établir un lien visuel avec le parvis et renforceront la cohérence d'ensemble des aménagements. Des arbres et du mobilier urbain seront répartis sur différents espaces publics.

Des matériaux qualitatifs seront intégrés aux aménagements pour souligner le caractère central de ces espaces dans le bourg. Les travaux se réaliseront progressivement à partir de l'été 2018. L'enveloppe globale approchera les 600 000 €.

Joëlle LYONNET



Projet d'aménagement du centre bourg



Les temps forts des associations de la commune en 2017



Vie associative et sportive

De nouvelles associations:

Quatre nouvelles associations se sont crées en 2017.

- Seule Temps Dance: Apprentissage et pratique de tous types de danses en partenariat avec la MJC.
- En Equipe : Edition et diffusion du bulletin paroissial
- Les Pistons Fêlés : Moto club pour les passionnés, sorties, rassemblements, journées festives.
- Téléthon Balbigny : Organisation du téléthon annuel sur la Commune

René PADET

Club de Tennis : Eclairage des terrains

En 2017 : L'éclairage des deux courts de tennis a été réalisé pour favoriser l'apprentissage et la pratique du tennis, aujourd'hui les effectifs sont en forte progression.

René PADET



Téléthon 2017

Organisation du téléthon les 2 et 3 Décembre (diverses animations organisées le samedi 2 décembre et loto à la salle Paul Cabourg le dimanche 3 décembre, qui ont produit un don global de 3886 € (dont 2920 € de recette des activités et 966 € de dons). Remerciements aux bénévoles, aux associations, à la Résidence ORPEA et aux donnateurs.

René PADET

Vie sportive

Sur le plan sportif de nombreux titres ont été glanés pendant la saison 2016- 2017. (Finerbal équipe filles championne de la Loire, JCF : 1 titre de championne de France et plusieurs podium, AL Balbigny basket U15 champion de la Loire D3)

René PADET



Bénévoles engagés à Balbigny!

Une famille investie dans le bénévolat depuis plus de 40 ans.

L'histoire a débuté place Balbinius par une démonstration de cycle-balle et de cyclisme artistique organisée à l'époque par la MJC. C'est à cette occasion que Jean-Marc, l'aîné de la famille Fournier fut invité à découvrir ces sports qui allient agilité, force et équilibre. L'essai se transforma rapidement en passion, qu'il transmit d'abord à ses trois frères puis aux générations qui ont suivi. Très rapidement, les membres de la famille ont brillés au niveau national puis international. Suite au décès de Paul Cabourg, la famille Fournier s'est encore plus investie notamment pour l'organisation des championnats de France à Balbigny en 2015 et dans les différentes commissions de cyclisme nationale et régionale. Aujourd'hui le club de la J.C.F (Jeunesse Cycliste du Forez) compte une cinquantaine de licenciés, et prépare pour avril 2018 le Championnat de France Juniors.

Si vous ne connaissez pas ces sports, n'hésitez pas à venir pousser la porte de la salle Paul Cabourg, vous aussi vous serez peut-être vite passionné dès les premiers coups de pédales.

Bravo et merci à eux.
Chrisitne TRIOMPHE et Cathia BLANCHARD

Travaux du groupe scolaire

Les travaux d'extension du groupe scolaire ont été rondement menés grâce à l'efficacité des entreprises retenues. Nous nous réjouissons que sur les six intervenants, trois entreprises locales ont participé au chantier. Nos chères têtes blondes pourront disposer de deux nouvelles classes d'une superficie de soixante cinq mètres carrés environ, d'un bloc sanitaire et d'un hall d'accueil.

Le Maire, Gilles DUPIN

Du changement dans les écoles



Maternelle:

Après une longue carrière comme instituteur à l'école « Les petites Rambertes », M. Bayle a fait valoir ses droits à la retraite, il est remplacé par Mme Poncept Valérie.



Groupe scolaire:

Après une dizaine d'années comme directeur du groupe scolaire « les Rambertes », M. Bastin a lui aussi fait valoir ses droits à la retraite, il est remplacé par M. Laffond Jean-Phillipe.



Collège Montaigne

Mme Fournier-Rivoire, Principale du collège a quitté son poste à Balbigny pour la région Lyonnaise, c'est M. Muret qui a pris ses fonctions à la rentrée.

Françoise DUFOUR

Ecole numérique

Dans un monde qui évolue très vite, le développement du numérique dans les pratiques éducatives semble indispensable. Notre système d'éducation doit être en adéquation avec la société actuelle, il est important de préparer les jeunes à vivre et à travailler avec les technologies présentes. Il s'agit de donner accès à tous les élèves, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique, ainsi qu'à tous les enseignants à des ressources pédagogiques et culturelles innovantes et de qualité dans un environnement de travail rénové.

Une convention signée avec l'Education Nationale permet à la com-

mune de bénéficier de 50% de subvention sur un plafond de



8 000 € pour l'achat de tablettes numériques uniquement (classes mobiles). Ainsi, une mallette contenant un vidéoprojecteur, un ordinateur portable et 12 tablettes vient d'être livrée à l'école des Rambertes. En dehors de ce projet, les deux nouvelles classes seront équipées de vidéoprojecteurs et un renouvellement progressif des ordinateurs est en cours.

Eric GALICHET

Maintien des TAP dans les écoles publiques

Comme vous avez pu le constater les temps d'activités périscolaires ont été maintenus sur notre commune cette année malgré la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours (pas d'école le mercredi matin). La législation permettant cette dérogation a été effective trop tardivement pour permettre d'être appliquée sur Balbigny. En effet, la municipalité avait déjà pris des engagements auprès des interve-

nants et des associations pour l'année scolaire 2017/2018 ce qui ne permettait pas un retour en arrière. Une concertation avec les représentants des parents d'élèves et les enseignants est en cours afin d'étudier le retour à un rythme de 4 jours à la rentrée 2018.

Eric GALICHET

Activité multisports pour les ados

« Dans le cadre de mon BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) et en adéquation avec le projet de développement de la MJC de Balbigny qui est « Activités Physiques pour Tous », j'ai mis en place un stage sportif multi-activités qui a eu lieu du 10 au 11 Juillet 2017. En collaboration avec ma tutrice, Maryline BUISSON, nous avons organisé plusieurs animations pour les jeunes de 11 à 15 ans. Le stage a remporté un grand succès et a affiché complet. 20 adolescents ont participé à ces deux journées, dont 12 filles et 8 garçons.

La 1ère journée a été consacrée à des jeux en équipes. Tout d'abord, un jeu de thèque (baseball français) au gymnase Paul Cabourg, pour faire connaissance, puis des jeux de raquettes (tennis et badminton) sur les cours de tennis de Balbigny.

L'après-midi a été consacrée à plusieurs activités sportives afin de réaliser des olympiades en équipes. Les épreuves étaient les suivantes :

- un jeu d'orientation, intitulé « La tête et les jambes »
- un parcours sportif type « boot-camp », avec des sauts de haies, montée de pyramide, passage en rampant sous une toile d'araignée confectionnée par mes soins...
- une épreuve de tir à la sarbacane
- mais aussi, une épreuve de tirage de corde
- puis un jeu d'adresse, appelé « Ratte pas ta passe »
- et pour finir, un jeu d'eau, qui se nommait « Croque la pomme ». L'équipe gagnante a été récompensée.

Le lendemain, direction la Base de Loisirs de St Just St Rambert où

Vie scolaire - Jeunesse



les jeunes ont pu pratiquer le canoë-kayak, la trottinette de descente et le tir à l'arc. La journée fut très riche en émotions.

Convivialité, joie et bonne humeur ont été de mise tout au long des ces deux journées. L'enquête de satisfaction remise à chacun a démontré un fort intérêt de ces jeunes pour ces stages multisports. Plus de la majorité souhaiterait renouveler l'expérience lors des prochaines vacances.

Corinne ODIN, animatrice

Un potager pour la cantine :

Les enfants du conseil municipal des jeunes viennent de terminer leur mandat pour laisser la place à de nouveaux élus pour 2 ans. Ils ont mené à bien leur projet de jardin pour fournir en pommes de terre la cantine de l'école en récoltant leurs légumes le 7 octobre. Les quelques courges ont également servi à confectionner une soupe lors du film « le potager de mon grand-père » projeté le 15 décembre à l'Espace Lumière. Les spectateurs ont pu déguster le fruit de leurs efforts.

Le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)



Un centre de loisirs à votre service

Un centre de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans vous est proposé lors des vacances scolaires. Animé par la MJC de Bussières et installé dans les locaux de l'école maternelle « Les petites Rambertes », il propose un programme varié d'activités avec des sorties à thème. Si votre enfant s'ennuie ou si vous ne disposez pas d'un mode de garde, le centre de loisirs est là pour permettre à votre enfant de s'épanouir grâce à l'encadrement d'une équipe de professionnels. L'accent est mis sur la variété des activités pour satisfaire les envies de chacun. En effet, des animations artistiques, sportives, créatives et de plein air sont proposées. En 2017, ce ne sont pas moins de 40 familles et d'une cinquantaine d'enfants qui ont fréquenté le centre. https://www.mjcbussieres.com

Eric GALICHET

EXPRESSION LIBRE

Où va Balbigny?

Nous voilà fin 2017 et fin des projets de l'ancienne mandature se terminent : S.T.E.P. – rue du four à chaux – agrandissement école.

Et maintenant?

Le temps est suspendu à Balbigny. Le développement économique s'est arrêté. Le temps de la réflexion est venu. Il n'y a plus aucune offre. Le manque d'espace est marqué. Il va falloir se battre pour le P.L.U. Les surfaces en zone d'activité sont insuffisantes comme que la zone de Chanlat. Pourquoi ? Alors que les conjonctures mondiale, européenne et nationale sont favorables. Les banques prêtent aux entreprises. Le démarrage est là. Nous devons être prêts aujourd'hui pour provisionner les activités dans quinze ans. Il faut impérativement bloquer et réserver les zones d'activités et surtout les aménager de suite. S'il faut attendre les révisions de P.L.U. à chaque demande, les artisans et petites entreprises auront traversés la commune sans s'arrêter. Nous devons être attractifs.

Il va falloir communiquer et nous vendre comme le font toutes les entreprises. Alors, devenons actifs en nous signalant.

La communication est une matière et un projet à elle seule.

Notre site internet montre nos services. Il faudra évoluer avec un onglet accueil entreprise. Nous présenterions ainsi les offres et opportunités sur la commune : mettre du lien aux démarches actuelles pour le dynamisme communal et mettre en avant nos valeurs, nos qualités.

Nous avons un savoir-faire que notre passé industriel efface. Notre réseau d'artisans, de commerçants et associatif s'engage à nos côtés. Appuyons nous donc sur eux, les entreprises existantes doivent pouvoir se développer sans hésitation. Sachons les montrer.

Le mouvement est engagé, accompagnons-le.

Accompagnons aussi les citoyens. Accompagner et accueillir les migrations des populations citadines. Balbigny doit accepter l'ouverture vers les autres. Nous devrions recevoir des familles actives qui revitaliseront notre centre bourg en pleine reconversion. Nous nous développons lentement mais surement. Le sport, oui c'est la santé, mais ce n'est qu'un loisir. Les familles ont besoin de services qui leur permettent de partir au travail sereines et en confiantes

Pour garder cette ouverture, sachons-nous appuyer sur les nouvelles instances : la communauté de communes Forez Est, le préfet, le Département et la Région.

Nous sommes au centre de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes. A nous de faire battre ce Cœur.

L'équipe vous souhaite tous ses vœux pour les fêtes de fin d'année.

Nous restons disponible et l'écoute des balbignoises et balbignois en action avec vous.

Balbigny en Action avec Vous

Saveurs d'ici et d'ailleurs







Un évènement interculturel qui a créé du lien.

Les habitants de Balbigny viennent de différents horizons. Nous avons voulu, par différentes animations, découvrir ensemble ces cultures à travers les saveurs et habitudes alimentaires. Ainsi, la Turquie, l'Algérie, le Portugal, la Chine et la France ont été représentés pendant la semaine du goût qui s'est déroulée du 9 au 14 octobre. Les scolaires et les collégiens ont pu apprécier des repas typiques chaque jour de la semaine grâce aux différents plats proposés. Les enfants des TAP (Temps d'Animation Périscolaire) ont bénéficié d'ateliers animés par des commercants. Les producteurs du marché du samedi matin ont préparé une plancha avec leurs produits. Quatre commercants ont organisé des dégustations dans leur boutique : L'Atelier de Juliette avec des pétales de fleurs, la Panetière avec des pains sucrés ou salés, la boucherie Berne avec sa charcuterie maison et la Pause avec des pizzas variées. Un petit-déjeuner international à la médiathèque a été servi à une centaine de personnes. Il a permis de découvrir les traditions à travers une exposition et en savourant des plats préparés par les représentants de chaque pays. Cette matinée très conviviale et avec de bons échanges a eu un grand succès.

La commission Tourisme et Culture

Animations à la médiathèque!

La médiathèque de Balbigny met à votre disposition de nombreux documents pour les adultes et pour les enfants dans un cadre agréable, spacieux et lumineux.

La responsable aidée d'une quinzaine de bénévoles vous propose parmi plus de 16 000 documents variés dont des livres, des documentaires, des revues, des CD et des DVD. Il y en a donc pour tous les goûts et pour tous les âges.

Des animations vous ont été proposées gratuitement tout au long de l'année comme une fois par mois le salon lecture écriture, l'exposition Zéro pesticide dans nos villes et villages (mise en place avec les enfants du CMJ), le Printemps des poètes, l'élection du Prix Drôlalire par les CP/CE1 de Balbigny, une animation autour des robots Primo Cubetto et Cubelets en partenariat avec la Direction départementale du livre et du multimédia. Des animations spéciales groupes sont aussi organisées.

Une carte nominative permet d'emprunter au maximum et pour trois semaines : 3 livres, 2 revues et 2 bandes dessinées. Chaque famille a droit en plus à : 1 CD-Rom et CD pour 3 semaines plus 3 DVD pour 1 semaine. Deux ordinateurs sont à disposition avec accès Internet (1 € la ½ heure) ou l'utilisation gratuite de Word / Excel (0,20 € l'impression).

Catherine LAMBERT, Bibliothécaire

Cotisations annuelles:

- Famille 13 €
- Enfant seul de moins de 12 ans 3 €

Espace Lumière: 12 000 spectateurs; 150 films; 270 séances en 2017

L'association AB Cinéma, forte de ses 25 membres, propose chaque semaine 5 séances de cinéma avec une programmation variée :

- 1 séance le vendredi, le samedi et le lundi à 20h45
- 2 séances le dimanche 15h et 17h30 l'hiver et 18h et 20h45 l'été.

Notre salle classée « Art et Essai » comporte 230 places, elle est équipée en son Dolby Surround 7.1 et de la technologie 3D.

Nous sommes partenaires du Pass' Régions ainsi que des dispositifs « École et Cinéma » et « Collège et Cinéma ».

Des animations et des débats sont parfois organisés lors de soirées à thèmes avec d'autres associations (France Alzheimer, Lacim, Violay en Rose ...) ou des intervenants extérieurs (Merci Patron, Ce qui nous lie ...)

Nos programmes sont disponibles dans tous les commerces de Balbiany ainsi que sur Allociné et sur notre page Facebook.

Nos tarifs:

- 5 € plein tarif
- 1 € Pass' Région
- 4 € moins de 14 ans
- Carte 6 places à 24 €
- Lors des séances 3D nos tarifs sont majorés de 1 €.

Alain BERAUD

Collaboration des offices de tourisme à Forez Est

La compétence Tourisme a été ramenée à l'échelle de l'intercommunalité Forez-Est. Les structures touristiques du territoire, dont les offices de tourisme, ont fusionné pour une meilleure collaboration. Les bureaux de Panissières, Feurs, Chazelles sur Lyon, Montrond les Bains sont restés ouverts au public. Vous trouverez différentes brochures et agenda sur les programmes de visites, les sites touristiques, l'hébergement, la restauration, les loisirs divers....Une billetterie est disponible sur place ainsi que sur le site internet. Un site entièrement dédié à la randonnée vient d'être mis en ligne.



www.rando-forez-est.com • www.forez-est.com • Office de Feurs : 04 77 26 05 27 • Office de Panissières : 04 77 28 67 70

Joëlle LYONNET

Nature et Patrimoine dans les Montagnes du Matin

Cette nouvelle association de Panissières s'est créée afin de poursuivre les actions locales engagées par l'office de tourisme sur le territoire des Montagnes du Matin. Elle continue donc l'organisation du voyage d'été et du concours fleurissement, la défense du petit patrimoine et l'entretien des chemins de randonnées.

Joëlle LYONNET

France Inter à Balbigny:



Suite à la proposition de la commission culture et tourisme, nous avons eu le plaisir d'accueillir le 17 février « le jeu des mille euros » à la Salle Paul Cabourg. Le plus ancien des jeux radiophoniques, créé en 1958 par Henri Kubnck, reste l'une des émissions phare de France Inter. Nicolas Stoufflet l'animateur est assisté de Yann Pailleret au métallophone. Ce jeu, enregistré dans les communes de France est basé sur des questions envoyées par les auditeurs. Ce fut l'occasion d'accueillir plus de 300 personnes de Balbigny et ses alentours.

Joëlle LYONNET

Un centre dramatique national à Balbigny

La comédie de St Etienne est venue pour la 4° année consécutive nous offrir du théâtre de qualité pour tous les goûts. L'atelier théâtre du collège participe chaque année.

La saison 2016/2017 nous a permis de voir deux spectacles de style très différent.

- 1336, un monologue de Philippe Durant très captivant, racontant une belle aventure sociale
- Asa Nisi Masa, conte chorégraphique



La saison 2017/2018

- Point d'Interrogation, pièce conçue à partir d'un système de questions/réponses, très ludique, tout y passe : problèmes climatiques, l'alimentation, le monde virtuel, la publicité...Le spectacle est mené tambour battant par deux jeunes comédiens.
- L'Imparfait : spectacle jeune public le mercredi 17 janvier à 19h suivi d'une rencontre en bord de scène. Pièce rythmée sur le thème de l'éducation : papa, maman rêvent d'avoir un enfant parfait... Covoiturage organisé à partir de Balbigny.



Dominique PRESLE

Soirée Cabaret organisée par l'UCAB!



Le samedi 11 novembre était organisée une soirée cabaret par l'UCAB à la salle P.Cabourg. La troupe Art's En Vrac présentait la comédie chantée «LES FOUS.... GÈRENT»... 25 comédiens et chanteurs étaient présents sur scène. Une soirée cabaret sans plume, une ambiance conviviale avec service boissons, petits fours et charcuterie sur table.

Tout débute avec deux tabourets blancs, un présentateur télé Michel Brucker et un invité Jean Sérien qui vient présenter sa comédie musicale «Les fous... gèrent»... Merci aux commerçants et artisans de l'UCAB pour cette belle soirée!

Christine TRIOMPHE

Action Sociale

Le CCAS, rôle et mission du Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS intervient pour des aides ponctuelles ceci en étroite collaborations avec les assistantes sociales du secteur. Le CCAS offre pour les aînés de 74 ans et plus soit un repas, soit un après-midi festif soit un colis. Cette année c'est le repas qui a été choisi et qui a été préparé par le chef Hervé et Linda du restaurant scolaire et servi par les membres du CCAS. Pour les personnes de Balbigny hébergées en EHPAD un colis leur a été distribué.

Le CCAS participe activement à la collecte de la banque alimentaire qui a eu lieu le dernier week-end de novembre.

La Croix Rouge sur route fait une permanence deux fois par mois sur la commune.

Françoise DUFOUR

Semaine Bleue

Grâce à la collaboration du CCAS (Centre Communal d'Action Social) et l'association AB Cinéma, le jeudi 05 octobre, une centaine de personnes étaient présentes à l'espace Lumière pour la diffusion du film « Le petit paysan ». A la fin du film le CCAS à offert la brioche et une boisson.



Françoise DUFOUR



L'ADMR

L'association locale ADMR Personnes Agées, Personnes Handicapées et Familles

de Balbigny, ce sont près de 115 personnes aidées et 11 salariées en 2017. L'ADMR « la référence du service à la personne » propose 4 gammes de services :

- La gamme autonomie à destination des personnes âgées, handicapées : (ménage, entretien du linge, courses, préparation des repas, aide et accompagnement), Téléassistance Filien, portage de repas.
- La gamme domicile : Service « Qualité de Vie », uniquement ménager
- La gamme santé : Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour les personnes âgées ou handicapées

La gamme famille : Pour aider les parents au domicile lors d'un évènement familial (grossesse, naissance, maladie, reprise d'emploi, séparation ou décès d'un parent) ou pour de la garde d'enfants.

L'ADMR s'est aussi une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du lien social et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être. Venez nous rejoindre.

Renseignements: La Maison des Services ADMR - 34, route de Roanne, 42510 BALBIGNY - Tél. 04 77 28 18 54 - www.admr.org

La Présidente. Nicole PONCET

Le Conseil des Sages

Le Conseil des Sages se réunit environ tous les deux mois pour réfléchir et apporter des idées sur certains dossiers comme l'aménagement du cadre de vie.

Françoise DUFOUR

Jeu

C Ε K U N Ε J Mots mêlés Balbignois: Ε S С G L 0 Α S 0 Ε Elus sortants du CMJ et leurs accompagnants J I S Α Α L I S N Α Josette S L Ī Υ S 0 0 L Ε D • Fric Ρ L 0 0 Н S L C Т J Odile Françoise N Τ Υ Α A Α R Kendiy Ilhan

Τ

Т

Α G R Α

Ε L Ε Α R N Т

R D Μ Α Ī

D N Ī Ρ S

0

Jérôme BOULOGNE

Υ

Α Ε Ε

F Ε

N N

D

0 R Р R

E E

Avec les lettres qui resteront,

dans l'ordre, on obtient un de leur projet :

Etat civil

Naissances

DAYI LERAIN Adem Yusuf	né le 8 janvier	TÖRE Yusuf	né l e 9 juin
FEUILLAND Ruben	né le 21 janvier	 PRÉHER-GRANGE Nolan 	né le 1 juillet
SEIGNEUR Zack	né le 25 janvier	PAPUT Maelia	née l e 7 juillet
GURBAYI Samet	né le 14 février	MOURIDI Lyham	né le 10 juillet
AGARBI Yara	née le 23 février	CHARLES Elyna	née le 22 août
AVAN Meva	née le 25 février	PEYRACHE Romane	née le 26 août
GÉNUIT Vicoria	née le 18 mars	FARRIS Nino	né le 19 septembre
FÉRON THALOUB Elena	née le 25 mars	YENIL Yilmaz	né le 17 novembre



Mariages

• BUCZEK Loïc, Olivier et RAFFIN Mélanie, Renée, Claudette......le 17 juin

BONNIER Thierry et THOMAS Elisabeth.........le 1er juillet

• YENIL Mustafa et SERT Ayten......le 9 septembre

7 mariages en 2017 ont eu lieu à la mairie de Balbigny mais 4 couples ne souhaitent pas communiquer sur leur union dans la presse.

Décès

	Déc	ès	
RITTE Suzanne, Antoinette, Marie, veuve GUIDONI	47 iamaian	GUILLOT Lucien, Paul, Marie, Louis	le 7 juillet
le le MAIDE David David Marie de MODETTON	•	SOUZY Maurice, Claude	-
LEMAIRE Renée, Raymonde, Marie, veuve MORETTON	v le 3 février	PRESLE Claudius, Eugène	
JEANNOUTOT Michel, Marc, Stéphanele	17 février	• PEYRARD Céline, Raymonde, veuve NIVIÈRE	
DA RUGNA Ida, Giuliana veuve FRANCHINOle		• FAURE Francine, Jeanne, veuve LOISON	
THIZY Angèle, Jeanne, épouse VERGNEle		COMBE Pierre, Maurice, Auguste	
 PÉRONNET Hélène, Jeanne, Périne, épouse GUILLOT 		GRANGE Antoine, Jean	-
	le 25 mars	• FARGEOT Simone, Jeanne, Francine, veuve V	
ARBAUD Raymonde, veuve LEVET	le 23 avril	• GUILLAUME Périne, Marie, Antoinette, veuve	
VILOU Robert	le 1 mai		
CANET Lucienne, Jeanne, veuve CATHELIN	le 3 mai	CHANCOLON Lucien, Claude, Pierre	le 18 novembre
BOLLAND Irène, Anna, veuve MASSOT	le 7 mai	 ARQUILLIÈRE Henri, Francisque, Barthélémy 	le 21 novembre
BOINON Jeanne, Marie, Denise, épouse ROBERT	le 13 juin	MIRALLET Jean-Claude	le 25 novembre
BONNEFOND Alexis, Bernard	le 29 juin	JANIK Hélène, veuve BOUCAUD	le 26 novembre
Tran	scription	ns de décès	
DALMAS Louisle	13 janvier	• JEANPIERRE Joël, Marie, Louis	le 24 avril
GUELLE Marcel, Albertle	18 janvier	MOLETTE Louise, veuve VALFORT	
VACHEZ Claude, Maurice	le 1 février	ALIANE Mohammed	•
LAPOIRE Roger, Joseph, Antoinele		LÉVY Joseph, Etienne, Maurice	•
SAUMON Suzanne, veuve ROESCH		 DEUX Maurice, Lucien, Gabriel MATHELIN Marie, Joséphine, épouse JACQL 	
JACQUET Daniel, Jacques		WATTELIN Walle, Josephine, epouse JAOQC	
DURIEU Catherine, veuve MOREL		BARBIER André, Paul	le 17 octobre
MARZE Servan, Marie, Xavier		MATHELIN Marcel	
• FÉLIX Bernard, Jacques, Marc		BASTIDE Andrée, Pierrette épouse ARQUILLIÈ	
FONTENILLE René, Alain, Michel		CHAIZE Claude Marc	

Informations pratiques

Numéros utiles

Mairie (04 77 28 14 12): le lundi - mercredi - jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h

le mardi de 8h à 12h (Fermé au public l'après-midi)

le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Déchetterie (04 77 28 20 52): du lundi au vendredi de 14h à 18h

le samedi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30

Médiathèque (04 77 27 62 95) : le mercredi de 14h à 17h

le jeudi et le vendredi de 16h à 18h

le samedi de 9h à 12h

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

C'est le numéro d'appel d'urgence européen unique, disponible gratuitement à partir d'un téléphone fixe ou portable partout dans l'Union européenne. Ce numéro ne remplace pas les numéros d'urgence nationaux existants. Pourquoi appeler le 112 ?

Pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police.

Le Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) : 15

Ce service peut être sollicité pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier,...)

Gendarmerie: 17 ou 04 77 28 10 36 (Gendarmerie de Balbigny)

Vous pouvez contacter « police-secours » pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la gendarmerie.

Sapeurs-pompiers: 18

Les sapeurs-pompiers peuvent être appelés pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Ce numéro d'urgence national unique est accessible, dans un premier temps, par FAX ou SMS. Il ne reçoit pas les appels vocaux téléphoniques. Des professionnels sourds et entendants spécifiquement formés traitent ensuite ces messages et contactent les services d'urgence compétents (police, SAMU, sapeurs-pompiers).

D'autres infos sont disponibles sur le site de la mairie de Balbigny à l'adresse :

http://www.balbigny.fr/la-mairie/informations-pratiques.html

Règles de bon voisinage : travaux de bricolage et de jardinage :

- Le brûlage de rémanents, ordures ménagères, pelouses, branches d'arbres ou de haies est interdit (art.84 du règlement sanitaire départemental, décret 73/502 du 21 mai 1973 art.3).
- Les travaux de bricolage et jardinage faisant appel à des équipements pouvant occasionner une nuisance sonore sont autorisés : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Christophe LAMURE

L'administration et vous : vos démarches

Recensement militaire

Les jeunes hommes et jeunes filles qui atteignent 16 ans dans l'année doivent venir se faire recenser en Mairie dans le mois de leur anniversaire.

Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?

La déclaration préalable permet à l'administration de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est suffisante pour toute construction nouvelle ayant pour résultat la création d'une surface de plancher comprise entre 5 m² et 20 m². Elle convient également aux travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement de fenêtres, changement de couleur d'une façade...).

Les travaux ayant pour effet la création d'une surface d'au moins 20 m² nécessitent un permis de construire.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site Service-Public.fr

Catherine ALEX

Quel avenir pour la commune

CAP sur 2018

L'année 2018 devrait être riche en travaux avec la mise en accessibilité de la Mairie, les travaux d'isolation et de mise en accessibilité de l'espace Lumière. Le début de l'aménagement du centre bourg (fruit de l'étude EAGB (Etude d'Aménagement Global du Bourg)) a également été mené en concertation avec la population et les services de l'Etat. Vous pourrez trouver toutes les explications sur la page centrale du bulletin. Un autre gros projet sera lancé avec la création d'un nouveau château d'eau en vue de sécuriser la distribution et assurer une sécurité incendie adaptée pour notre commune. Enfin, le déploiement de la fibre optique sera opérationnel, chaque foyer pourra faire les démarches auprès des opérateurs en charge de la distribution en vue d'être raccordé.

Nous espérons également que notre projet de salle de sport près du collège recevra un écho favorable auprès de nos partenaires et que ce bel objectif prendra de bons rails.

Nous serons également dans la troisième année du plan Zéro phyto. A ce sujet,

nous allons orienter notre organisation et le fleurissement en tenant compte du plan de désherbage.

Au niveau de l'intercommunalité, avec l'élection d'Eric Galichet, notre commune sera très bien représentée au sein de Forez-Est. Connaissant son implication et sa connaissance sur tous les dossiers, Balbigny ne sera pas oublié dans cette immense structure.

Pour conclure, je souhaite qu'enfin les projets de ré-industrialisation sur le site SAMRO se concrétisent et que notre commune retrouve de l'économie.



Dans la continuité des travaux conduits par le comité technique (cf. Edition janv 2017) et pour épauler l'EAGB, une commission signalétique s'est mise en place début septembre. Les objectifs sont clairs :

- redonner de la visibilité et une identité à Balbigny pour les 7000 véhicules par jour qui traversent notre village
- capter les gens de passage et les guider vers nos commerces et services.

Des lignes budgétaires sont d'ores et déjà prévues pour 2017 et 2018, mais la mise en place se fera par étapes.

Dans un premier temps, des panneaux seront installés en entrée de village le long de la D1082, afin de signaler les commerces et services ainsi que les animations ayant lieu dans le village.

Par la suite les zones stratégiques seront déterminées ainsi que les éléments que nous souhaitons mettre en valeur. Nous pourrons ainsi établir le planning de mise en place de l'ensemble de la signalétique.

Fibre optique: ça avance!

Avec le projet départemental THD42 (Très Haut Débit 42) porté en partenariat avec le conseil départemental et la communauté de communes, tous les Balbignois bénéficieront, s'ils en effectuent la démarche, d'un raccordement à la fibre optique.

Les travaux de déploiement, de raccordement et la pose des boitiers sont tous terminés. Le coût de ceux-ci s'élève à 3,4 millions d'euros pour le territoire de l'ex communauté de communes.

THD 42, viendra au cours du premier semestre, la période pendant laquelle les opérateurs vont vous démarcher pour vous proposer le très haut débit (cette option sera payante).

ZAIN

La loi NOTRe a complètement redistribué les cartes au niveau de l'économie, cette compétence n'est plus communale ni départementale. De ce fait, au niveau de la ZAIN (Zone d'Aménagement d'Intérêt National), la communauté de communes Forez-EST est à la recherche de partenaires financiers, en remplacement du Conseil Départemental (40% des parts) pour supporter ce projet. Le déficit de cette opération est estimé à quelques 11 M€ pour la CCFE.

Des négociations sont actuellement en cours, pour intégrer comme partenaire, le Roannais Agglomération avec un espoir réel de concrétisation en 2018.

Site SAMRO

Suite au désistement de DI Environnement, nous travaillons avec la CCFE à la recherche de nouveaux investisseurs.

Un repreneur nous a d'ores et déjà fait une proposition d'acquisition de l'ensemble des bureaux et d'une partie des terrains pour y installer son siège social et son bureau d'étude. Cette entreprise devrait être retenue, l'offre faite correspondant à l'attente de la collectivité. L'objectif de cet investisseur serait dans un deuxième temps d'occuper une grande partie des bâtiments industriels.

Le Maire, Gilles DUPIN

2015

Début des travaux de la nouvelles station d'épuration

Lancement des travaux rue du Four à Chaux et Concillon



Mise en sécurité du carrefour rue du Nord rue de l'Industrie



Mise en sécurité des trottoirs de la maternelle (les petites Rambertes)



Rénovation toiture de la médiathèque

et de l'annexe de la maternelle

Remplacement

des ouvertures

Validation du

Schéma Directeur

d'Assainissement

Mise en place

du Conseil des

Sages

Retour en arrière sur le plan de mandat diffusé en 2015



Mise en place du

zéro pesticide avec

reconfiguration de

l'espace public

Poursuite des dif-

férentes études et

fin pour certaines

Validation du

PADD (déblocage

des permis de

construire)

Poursuite

de la mise en

accessibilité des

bâtiments

Mise en séparatif

des réseaux eaux

pluviales / eaux

usées

Renouvellement

du Conseil

Municipal des

Jeunes

Intensifier le développement de la Zone de Chanlat

Construction du bâtiment Bâtir et Loger

Validation du Plan Local



Début des travaux sur Chassagny

Programme des travaux sur nos <u>bâtiments</u>

Fin de la mise en accessibilité des bâtiments



Redressement des finances communales

Programme



2020

Fin du programme de rénovation de l'éclairage public

Reprise des travaux de remise en état de nos voiries



Les premières entreprises devraient arrivei sur la ZAIN



parc HUM











Mise en service de a nouvelle station

Réunion publique sur le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Début des travaux de mise en accessibilité des bâtiments

Rénovation de l'éclairage public rue H. Bernard

Formation des agents municipaux

Mise en place d'un contrôle de gestion

Poursuites des différentes études lancées

Ce n'était pas prévu au plan de mandat mais réalisé à ce jour ou en cours!

• Requalification du square Victor Hugo

- Acquisition et démolition de l'atelier Bogy pour l'agrandissement de la cour d'école Abri de la maternelle
 - Démolition de la maison Chabanne en vue de l'aménagement du parvis de l'église • Création d'une piste piétonne sur la route de Pouilly
 - Rue Jean-Claude Rhodamel
 - Ralentisseur chemin de Félines
 - Acquisition foncière en vue des aménagements du centre
 - Extension du groupe scolaire
 - Début d'aménagement de l'espace Lumière
 - Rénovation complète salle P. Cabourg